



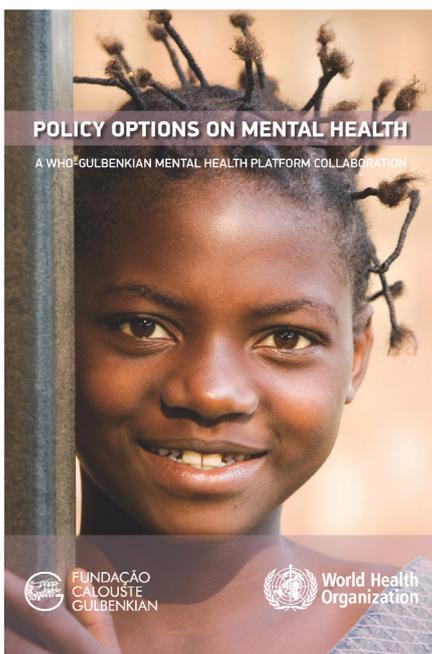
UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève | 4 décembre 2017

Un guide pour les politiques publiques en matière de santé mentale

Rédigé par des chercheurs de l'UNIGE, un rapport de l'OMS examine la prise en charge des patients atteints dans leur santé mentale à travers diverses options politiques prenant notamment en compte les questions sociales, médicales ou légales.



© WHO

Rapport disponible librement
sur le site de l'OMS

La santé mentale, dont les troubles affectent des centaines de millions de personnes à travers le monde, reste trop souvent la grande oubliée des politiques sanitaires nationales et internationales. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) publie aujourd'hui un rapport visant à faciliter la mise en œuvre d'actions concrètes pour mieux soigner les personnes souffrant de troubles psychiques. Ce travail, mené par l'Université de Genève (UNIGE), traduit en options de politiques publiques les résultats scientifiques et les données issues de nombreux projets menés dans différents pays. L'expertise genevoise en la matière est ainsi reconnue par les plus hautes instances internationales. En replaçant les patients au centre des démarches de soin, les scientifiques genevois marquent aussi une étape importante vers une prise en charge de la santé mentale solide et digne.

Si, selon la définition qu'en donne l'OMS, le bien-être mental est une composante essentielle de la santé, il reste à l'échelle mondiale un long chemin à parcourir pour voir les systèmes de santé répondre réellement aux besoins des personnes atteintes de troubles mentaux. C'est dans cette optique que l'Assemblée mondiale de la santé, organe international de décision réunissant 194 Etats, a voté en 2013 la mise en œuvre d'un programme d'action énergique visant à combler les lacunes en la matière, en mettant l'accent tant sur les systèmes de santé proprement dits que sur les aspects de stigmatisation et de violation des droits humains. Avant même le vote de cette résolution, l'OMS, avait lancé un processus de consultation ouvert, avec l'appui de la Plateforme pour la santé mentale mondiale de la Fondation Calouste Gulbenkian, dont l'objectif est de promouvoir la traduction des données scientifiques en politiques publiques. Des scientifiques, des décideurs politiques, mais aussi des professionnels de la santé et les personnes les plus concernées, les malades eux-mêmes, ont participé à cette consultation. Le rapport publié aujourd'hui, rédigé par l'UNIGE à travers son Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale, est donc le résultat d'un travail de plus de six ans mené à travers le monde.

Vingt ans d'expertise à Genève

Les centres collaborateurs de l'OMS sont des institutions académiques désignées en raison de leur expertise dans un domaine précis afin de soutenir les programmes sanitaires de l'organisation onusienne. « Notre Centre collaborateur existe depuis près de 20 ans et a fait ses preuves dans le domaine de la santé mentale, notamment grâce à l'esprit pionnier du professeur Benedetto Saraceno, qui l'a dirigé avant

moi », indique Emiliano Albanese, professeur à la Faculté de médecine de l'UNIGE et médecin-adjoint agrégé au Service de psychiatrie gériatrique des HUG, qui dirige le Centre collaborateur. « C'est en reconnaissance de nos compétences que nous avons été chargés de rédiger cet important document. Visant à réduire le fardeau mondial de la santé mentale, il marque une étape importante tant pour les politiques que pour les professionnels du domaine socio-sanitaire, mais surtout pour les patients et leur famille », ajoute-t-il.

Cinq domaines clés

Ce rapport est une source d'informations et d'inspirations pour renforcer la réponse de tous les secteurs aux besoins encore largement non satisfaits des personnes atteintes de troubles mentaux. Il recoupe les données recueillies dans cinq domaines clés: les déterminants sociaux de la santé, la désinstitutionalisation des soins – le fait de limiter les hospitalisations psychiatriques aux cas les plus graves pour promouvoir les soins ambulatoires –, l'intégration des soins en santé mentale dans les systèmes de santé, les droits des enfants vivant avec un handicap psychosocial, et l'accès et l'utilisation de médicaments psychotropes. Les résultats de programmes pilotes menés dans plusieurs pays ont également été examinés.

Officiellement présenté à Lisbonne le 23 novembre 2017, ce document fournit 32 options pour réduire le fardeau des troubles psychiques, et, au-delà, participer à la mise en œuvre du plan mondial de l'OMS en la matière. «Nous prônons notamment l'intégration des soins de santé mentale dans une gestion plus globale des maladies chroniques – une mesure moins coûteuse, et surtout plus adaptée aux patients tout au long de leur existence. Les besoins ne sont en effet pas les mêmes à l'adolescence ou à l'âge adulte», soulignent les chercheurs genevois. Le rapport détaille aussi les implications de financement des programmes de désinstitutionalisation des soins, ou encore les mesures d'évaluation périodiques à mettre en place pour assurer des soins de qualité et éviter de possibles dérives.

En Suisse aussi, un effort est à faire

Ce document-cadre a également des implications directes pour les politiques sanitaires suisse et genevoise. En effet, le Rapport de planification sanitaire 2016-2019 du Canton de Genève aborde spécifiquement les recommandations de l'OMS et la nécessité de les mettre en œuvre. «Notre travail constitue donc une ressource importante pour nos autorités sanitaires, tant pour analyser les besoins, établir et mettre en œuvre des lignes politiques que pour en évaluer les résultats pour mieux adapter les programmes des soins», souligne Emiliano Albanese. «Tous les professionnels de la santé sont concernés, dans leur pratique clinique comme dans leurs relations avec leurs patients. Ce rapport a également des implications pour nous, formateurs des futurs médecins. La santé mentale doit en effet être présente à tous les niveaux de la formation, pré-graduée comme post-graduée. A l'UNIGE, nous offrons déjà de nombreuses formations sur le sujet, y compris dans un contexte de santé globale et internationale. »

contact

Emiliano.Albanese

+41 79 375 06 29

Emiliano.Albanese@unige.ch

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
Service de communication

24 rue du Général-Dufour
CH-1211 Genève 4

Tél. +41 22 379 77 17

media@unige.ch

www.unige.ch